

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-CLAUDE FERAUD / MME PATRICIA SAEZ

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
17 Octobre 2017**

**OBJET :** Adhésion du Conseil Départemental au Parc Naturel Régional du Verdon pour la compétence "Gestion globale du grand cycle de l'eau". Délégation Ressources Naturelles et Risques Environnementaux

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 17 Octobre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de se prononcer favorablement sur l'adhésion du Département des Bouches-du-Rhône au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Verdon pour la compétence gestion globale du grand cycle de l'eau,
- de désigner Mme Patricia SAEZ, titulaire et Monsieur Jean-Claude FÉRAUD, suppléant, pour représenter le Conseil départemental au sein du comité syndical (en formation plénière et en formation gestion globale de l'eau).

A l'unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée